

INFORMATION

A l'attention des usagers et de leur famille

Par arrêtés n° 2024 – D – 764 du 8 mars 2024 et n° 2024 - D – 765 du 8 mars 2024, Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Indre a fixé la tarification applicable, à compter du 1^{er} avril 2024, aux sections d'hébergement pour personnes âgées et à l'accueil de jour du Centre Hospitalier de La Châtre ainsi qu'il suit :

HEBERGEMENT :

Personnes âgées de 60 ans et plus :

- Chambre à un lit rénovée 54,68 €
(G. Raveau - Petite Fadette – Aloïs – Cluis – Aigurande - UHR)
- Chambre à un lit non rénovée 52,66 €
(J.L. Boncoeur – R. Leroux)
- Chambres à deux lits 47,98 €

Personnes âgées de moins de 60 ans 71,09 €

Accueil de jour pour personnes âgées

Journée 37,00 €
½ journée 28,50 €

DEPENDANCE :

G.I.R. 1 et 2 23,77 €
G.I.R. 3 et 4 15,09 €
G.I.R. 5 et 6 6,40 €

Pour les G.I.R. 1, 2, 3 et 4, le tarif dépendance peut être minoré par l'A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie). Dans tous les cas, le ticket modérateur, soit 6,40 €, reste à votre charge.

- $54,68 € + 6,40 € = 61,08 € \times 30 j = 1832,40 €$
x 31 j = 1893,48 €
- $52,66 € + 6,40 € = 59,06 € \times 30 j = 1771,80 €$
x 31 j = 1830,86 €
- $47,98 € + 6,40 € = 54,38 € \times 30 j = 1631,40 €$
x 31 j = 1685,78 €

La Directrice Déléguée,

Angélique CREPIN

